

SCP MOUTON Jean-Christophe – LE FLOCH Thierry
Huissiers de Justice Associés
15 Passage Lonjon
34960 MONTPELLIER CEDEX 2
aml-huissiers-montpellier.com

PROCES VERBAL DESCRIPTIF DE BIEN



EXPEDITION

CFF / BYRNE

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE SEIZE

ET LE CINQ DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 1 331 400 718 Euros, dont le siège social est à PARIS (75) – 19 rue des Capucines, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité,.

REPRESENTE PAR :

Maître **RIEU Vincent**, avocat associé au barreau de MONTPELLIER, membre de la SCP DENEL – GUILLEMAIN – de CROZALS – TREZEGUET - SURVILLE, avocats à la Cour d'Appel de Montpellier et y demeurant 23 bis Rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER, au cabinet duquel il est fait élection de domicile sur le présent et ses suites.

AGISSANT EN VERTU :

de la copie exécutoire d'un acte de Maître Jacques BENOIST DE LA PRUNAREDE, notaire associé à BAILLARGUES, en date du 14 novembre 2006 contenant par
prêts d'une somme de 96.069,00 euros outre les intérêts conventionnels au taux révisable initial de 3.60% l'an, frais et accessoires.

Je, Jean-Christophe MOUTON Huissier de Justice associé, membre de la SCP MOUTON Jean-Christophe - LE FLOCH Thierry, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté dans la commune de MONTPELLIER (34000) 1149 Avenue de la Croix Verte, dans un ensemble immobilier dénommé « GRAND ANGLE », à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée d'un appartement situé et appartenant à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, les susnommés n'ayant pas satisfait au commandement au fin de saisie immobilière adressé à l'entité suivant formalité de Maître MOUTON Jean-Christophe, Huissier de Justice associé de la SCP MOUTON-LE FLOCH à la résidence de MONTPELLIER, le 18 novembre 2016.

AINSI QU'IL SUI :

Désignation :

Sur la commune de MONTPELLIER (34), la chambre n°32 situé au rez-de-chaussée de la Résidence Hôtelière "VILLA BELLAGIO" - l'ensemble figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes : Section TC n° 144 pour 2 ca et TC n°142 pour 23 a 79 ca pour le lot :

- N°99 pour une chambre simple en rez-de-chaussée et les 87/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 169/1.000èmes des parties communes particulières au bâtiment B.

Je me suis par conséquent rendu dans ladite commune, où j'ai procédé en présence de la Directrice de la société gestionnaire et avec le concours de la société LOGIS EXPERTISES (Mr GANDOLFO Serge), au descriptif suivant :

Cette résidence hôtelière, entièrement sécurisée (photo n°1), dont le Syndic professionnel est actuellement la cabinet **RAFAEL IMMO – 130 Rue de la Marqueroise 34000 MONTPELLIER**, est soumis au statut de la copropriété suivant état descriptif de division et règlement de copropriété dressé par Maître CAULIER, Notaire à BAILLARGUES le 21 Juillet 2006, 1^{er} bureau, le 11 Aout 2006, volume 2006 P n°11149.

L'accès à l'ensemble immobilier sécurisé avec places de stationnement se réalise par emprunt d'un portail automatisé installé au droit du hall d'accueil.

Le couloir distributif conduisant à l'appartement ne présente aucune dégradation visible et demeure dans un excellent état d'entretien.

Chauffage à régulation individuelle gainée.

CHAMBRE N°32 – RDC

D'une surface habitable totale « Loi Carrez » de 23,65 m², la résidence hôtelière est sous mandat de gestion avec la SAS DG URBANS – 105 rue de Tolbiac – 75013 PARIS.

ENTREE + CHAMBRE : 2,98 m² + 16,62 m² (photos n°1 et 2)

Le revêtement de sol est constitué de dalles PVC, de couleur claire, maintenues en excellent état d'entretien.

Les murs et cloisons peints en blanc ne supportent aucune dégradation visible.

Le plafond peint demeure également en parfait état.

Cet espace bénéficie d'une ouverture double vitrage maintenue en bon état de fonctionnement et d'entretien donnant sur l'entrée de la résidence.

Les volets roulants restent en parfait état de fonctionnement après essai

La pièce comprend un placard avec rangements intégrés et portes coulissantes maintenues en bon état de fonctionnement.

Il est également agrémenté d'un lit 2 personnes de taille standard, 2 chaises, 2 petites tables de chevet, une table basse, 2 meubles de rangement, une tablette fixée au mur, un miroir vertical et une télévision accrochée au mur.

L'ensemble est ici encore en parfait état de fonctionnement.

Un espace cuisine intégré existe avec plaques de cuisson, évier et réfrigérateur.

SALLE DE BAIN INDEPENDANTE : 4,05 m² (photo n°3)

Le revêtement de sol est constitué d'un linoléum identique au précédent, ne souffrant d'aucun dommage flagrant.

Les murs et cloisons peints en blanc demeurent sans dégradation particulière.
Le plafond peint demeure ici aussi en parfait état.

Cette salle de bain se compose d'une vasque avec placards de rangement et glace, d'une baignoire, l'ensemble en bon état de fonctionnement et d'entretien.

Les faïences composant l'environnement de la baignoire ne subissent aucun désordre notable.

Elle est également équipée d'un WC avec réservoir de chasse en parfait état de fonctionnement.

La VMC (ventilation mécanique contrôlée) fonctionne correctement.

Un système de chauffage d'appoint de marque ATLANTIC complète l'équipement de cet espace.

La salle de bain ne bénéficie d'aucune ouverture sur l'extérieur.

La porte communicante en bois peinte ne présente enfin aucun dégât particulier.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit.





Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4



Photo n° 5